

Opération Campus de Strasbourg : la convention d'ingénierie est signée,

Madame Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, et Monsieur Alain Beretz, président de l'Université de Strasbourg, ont signé ce jeudi 18 février, à Paris, la convention d'ingénierie de l'Opération Campus menée par l'Université de Strasbourg.

L'objectif de cette convention est de définir les méthodes qui seront mises en œuvre pour réaliser les projets retenus dans le cadre de l'Opération Campus. Cette convention offre la possibilité d'utiliser des montages financiers innovants quand les contrats de Partenariat Public Privé ne sont pas adéquats. Elle autorise notamment la création d'une société de réalisation en collaboration avec la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette institution publique a apporté à l'Université de Strasbourg un soutien technique et politique particulièrement dynamique ; son accompagnement se concrétise aujourd'hui puisqu'elle cosigne la convention.

Cette convention d'ingénierie permet également de dégager d'importants moyens financiers alloués par l'Etat pour la réalisation rapide des études préliminaires architecturales, techniques, juridiques et financières de tous les projets. L'équipe opérationnelle, sous la direction de M. Edouard Manini, va progressivement se renforcer. L'objectif n'est pas de créer une grosse structure, mais plutôt une petite équipe dynamique qui fera appel à des experts extérieurs en fonction des problématiques posées par chaque projet.

La prochaine étape sera la signature d'une convention de site qui définira le périmètre de l'ensemble des réalisations et contractualisera les contributions des collectivités territoriales et des autres partenaires de l'opération.

Selon Yves Larmet, vice-président « Patrimoine » de l'université en charge du dossier, « même s'il est aujourd'hui difficile de donner une date pour le premier coup de pioche de l'Opération Campus à Strasbourg, c'est maintenant le moment de mobiliser l'équipe opérationnelle de l'Université de Strasbourg, nos partenaires (CROUS, INSA et CNRS) et l'ensemble de la communauté universitaire, pour passer enfin des discussions juridiques aux opérations concrètes. Il faut que le résultat soit à la hauteur de nos ambitions ! »

